

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4627)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 263

présenté par

M. Zumkeller, M. Benoit, Mme Descamps, Mme Six et Mme Thill

ARTICLE 4 TER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons la suppression de cette dérogation au secret médical.